
Service de Prévention

Guyline LeBrun, avocate
Coordonnateur aux activités
de prévention

Judith Guérin, avocate
aux activités de prévention

Aurélie Lompré, avocate
aux activités de prévention

Nomination au Fonds d'assurance

M^e Maria De Michele, Directrice des affaires d'assurance, a le plaisir d'annoncer la nomination de M^e Aurélie Lompré à titre d'avocate au Service de prévention du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec.

Admise au Barreau du Québec en 2004, M^e Lompré détient une licence en droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas et une maîtrise en droit de l'Université Laval. Avant de se joindre au Fonds d'assurance, M^e Lompré a œuvré principalement en litige, droit des assurances, droit immobilier ainsi qu'en droit fiscal. M^e Lompré a également été chargée de cours au baccalauréat et à la maîtrise en droit à l'université.

Nul doute que l'expérience de M^e Lompré contribuera à maintenir la qualité des services de prévention que le Fonds d'assurance offre à ses assurés.